



L'Hôtel Fleur d'Épée ***
vous souhaite la bienvenue
et vous informe de son protocole Post covid 19

A votre arrivée :

- Nous vous informons que le port du masque est obligatoire pour l'ensemble de nos clients dans tous les espaces communs fermés (réception, restaurant, toilettes publiques).
- Du gel hydro alcoolique est à votre disposition à la Réception.
- Vous êtes invités au respect des gestes de protection et aux règles de distanciation.
- L'accès à la réception est régulé dans le respect des mesures sanitaires, soit 10 personnes maximum/espace.

En chambre :

- Un livret d'accueil contenant les mesures sanitaires avec un protocole de désinfection de la chambre et toutes les informations concernant les horaires des différents services, le code wifi, la mise à disposition d'un drap de bain....est consultable sur votre téléviseur.

Au bar:

- Du gel hydro alcoolique est à votre disposition.
- Le personnel est muni d'un masque.
- Les tables ont été aménagées dans le respect des distances selon notre protocole sanitaire.
- Les regroupements à table de plus de 10 personnes sont interdits.
- Nos tables, chaises et distributeurs de boissons sont régulièrement désinfectés selon notre plan de nettoyage..
- Le port du masque n'est pas obligatoire, le bar étant un espace ouvert.

Au restaurant :

- Du gel hydro alcoolique est à votre disposition.
- Nos horaires de restauration ont été amplifiés afin de respecter le nombre maximum de clients/service.
- Les tables ont été placées dans le respect des distances.
- Les regroupements de plus de 10 personnes sont interdits.
- Afin d'éviter les croisements, le sens de circulation affiché devra être respecté.
- Le port du masque est obligatoire dès lors que vous quittez la table.
- Un service à l'assiette est assuré sur chaque buffet.
- Du gel hydro alcoolique est à votre disposition à côté des distributeurs de boissons.
- Nos distributeurs de boissons, tables et chaises sont désinfectés régulièrement selon notre plan de nettoyage.

A la piscine :

- Du gel hydro alcoolique est à votre disposition à l'entrée.
- La distanciation physique d'au moins 1 m devra être respectée.
- La disposition des transats sur la plage de la piscine est d'au moins 1 mètre dans chaque direction.
- Un rappel des mesures sanitaires à respecter est affiché à chaque entrée.

A la plage :

- Les règles d'éloignement physique s'appliquent aux transats (1.50 mètres dans chaque sens).
- Dans le respect des mesures sanitaires, veuillez ne pas poser votre serviette entre les transats

Espaces communs:

- Du gel hydro alcoolique est à votre disposition à l'entrée de tous les lieux publics. Il est recommandé de l'utiliser à l'entrée et à la sortie.
- Veuillez respecter la distanciation sociale d'1 m dans les espaces communs, comme le hall d'entrée, l'entrée du Restaurant, les toilettes publics, etc...
- Il est réalisé un nettoyage fréquent des points de contacts des espaces communs.
- Un rappel des mesures sanitaires à respecter est affiché à l'entrée de chaque espace commun.

A votre départ :

- La chambre devra être libérée à 12h maximum.
- La baie vitrée de la chambre devra être laissée ouverte à votre départ après arrêt de la climatisation.
- 1 personne/chambre devra effectuer les formalités de départ, avec un maximum de 10 personnes présentes en simultané à la réception.
- La réception donnera accès pour 10 pers maximum à la fois.
- Une bagagerie et des douches de transit sont à votre disposition près de la Réception.
- Les mesures de distanciation sociale devront être respectées (1 m).